

Manutention

Manutention - Élingues en toile métallique

Sur cette page

[Quelles sont les caractéristiques des élingues en toile métallique?](#)

[Dans quelles situations doit-on utiliser des élingues en toile métallique?](#)

[Dans quelles circonstances doit-on inspecter les élingues?](#)

[Que faut-il rechercher durant l'inspection d'une élingue en toile métallique?](#)

[Que faut-il faire en présence d'une ou de plusieurs des conditions susmentionnées?](#)

[Comment peut-on utiliser les élingues en toile métallique en toute sécurité?](#)

[Que faut-il éviter de faire lorsqu'on utilise des élingues en toile métallique?](#)

Quelles sont les caractéristiques des élingues en toile métallique?

Les élingues en toile métallique présentent les caractéristiques suivantes :

- Elles sont fabriquées d'acier ordinaire (non allié), d'acier inoxydable ou d'acier allié.
- Elles peuvent être revêtues ou imprégnées d'élastomère (p. ex. de PVC ou de néoprène).
 - Celles qui ne sont pas imprégnées d'élastomère offrent une bonne résistance thermique (de -29 °C à 288 °C).
 - Celles qui sont imprégnées d'élastomère peuvent être utilisées dans une plage de températures moins étendue (-18 °C à 93 °C).
 - Le fabricant devrait être consulté pour tout travail en dehors de ces températures.
- Elles sont flexibles.
- Elles résistent à la corrosion (élingues en acier ordinaire et en acier inoxydable).
- Elles ne s'étirent pas de façon importante.

Dans quelles situations doit-on utiliser des élingues en toile métallique?

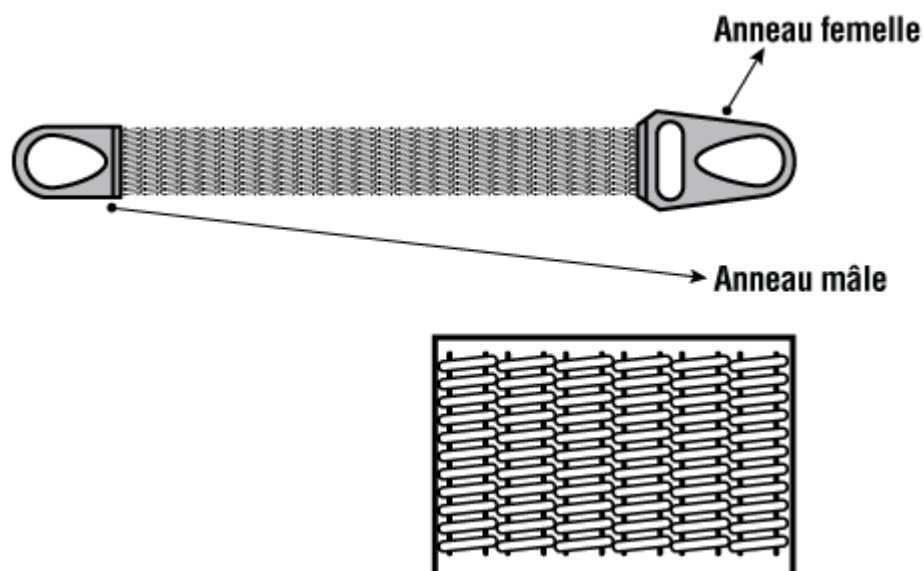
Les élingues en toile métallique doivent être utilisées lorsque les charges :

- Sont chaudes.
- La résistance peut diminuer dans des environnements chimiquement actifs.
- Sont abrasives.
- Présentent des arêtes vives qui pourraient endommager les autres élingues.

Dans quelles circonstances doit-on inspecter les élingues?

- Une inspection initiale des élingues doit être effectuée, et celles-ci doivent être visuellement chaque jour avant leur utilisation.
- Elles doivent aussi être inspectées périodiquement, conformément aux recommandations du fabricant, ou au moins une fois par année.

Que faut-il rechercher durant l'inspection d'une élingue en toile métallique?



- L'absence d'une plaque d'identification ou plaque illisible.
- Des fils brisés dans l'une ou l'autre partie de la toile.
- Des soudures ou joints cassés sur le bord des élingues.
- Une distorsion et une perte de flexibilité.

- Une distorsion des anneaux coulissants (fente allongée de plus de 10 % de sa longueur initiale).
- Une distorsion des accessoires d'extrémité entraînant une réduction de plus de 10 % de l'ouverture de la boucle.
- Une réduction de 25 % du diamètre du fil à cause de l'abrasion ou de 15 % du diamètre à cause de la corrosion.
- Une réduction de 15 % ou plus de la coupe transversale initiale en tout point de l'ouverture du crochet de l'accessoire d'extrémité.
- Des accessoires d'extrémité fissurés, corrodés, piqués, pliés, déformés ou brisés.
- Des enroulements en spirale sans accessoires d'articulation (permettant leur mouvement).
- Des élingues sans marque d'identification ou portant des marques illisibles.

Que faut-il faire en présence d'une ou de plusieurs des conditions susmentionnées?

- Mettre l'élingue hors service et la jeter ou la faire réparer.
- Ne pas tenter de réparer soi-même l'élingue en la martelant. La faire parvenir à son fabricant qui se chargera de la réparer.
- Utiliser des élingues réparées uniquement si leur fabricant les a soumises à des essais de rupture par traction.
- Conserver les certificats de l'essai de charge.

Comment peut-on utiliser les élingues en toile métallique en toute sécurité?

- Utiliser uniquement des élingues munies de leur plaque signalétique.
- Vérifier la charge maximale admissible pour la configuration d'élingues que vous souhaitez employer.
- Vérifier que la charge est bien équilibrée.
- Dans un attelage à anneaux coulissants, veiller à ce que l'anneau femelle se bloque sur la toile métallique et non au niveau de l'anneau.
- Éloigner toutes les parties du corps de la zone située entre la charge et l'élingue.

- Effectuer un essai de levage et un essai de descente pour vous assurer que tout se déroule de façon sécuritaire.
- Diminuer la tension exercée sur les élingues en procédant lentement au début du levage et au moment des arrêts.
- Essuyer la poussière après utilisation des élingues et ranger ces dernières sur des supports conformément aux recommandations du fabricant.
- Utiliser uniquement des élingues exposées à des températures extrêmes selon les recommandations du fabricant ou de la personne qualifiée.

Que faut-il éviter de faire lorsqu'on utilise des élingues en toile métallique?

- Ne pas employer d'élingues en toile métallique pour des charges excédant la charge admissible.
- Ne pas utiliser d'angles horizontaux de moins de 30 degrés, sauf à la recommandation du fabricant de l'élingue ou d'une personne qualifiée.
- Ne pas employer d'élingues en toile métallique endommagées.
- Ne pas tirer d'élingues coincées sous une charge.
- Ne pas utiliser de raccord à moins qu'il soit de forme et de taille appropriée et qu'il peut être correctement installé au crochet ou à l'appareil de levage.
- Ne pas employer d'élingues en toile métallique en guise de palonniers sur des nacelles de travail suspendues.
- Ne pas raccourcir d'élingues en toile métallique à l'aide de nœuds ou de boulons.
- Ne pas appliquer de revêtements qui pourraient diminuer la capacité nominale de l'élingue.
- Ne pas ranger les élingues à des endroits où elles pourraient être exposées à des agents corrosifs ou soumises à des tensions mécaniques.
- Ne pas employer d'élingues en toile métallique en dehors de la plage de température recommandée par le fabricant.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-11-18

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.